

Ouverture de l'appel à projets de la Programmation 2026 du Contrat de ville

L'ACTUALITE

Le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC), Thierry ABELLI, en partenariat avec les signataires du **Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »** informe les porteurs de projet de l'ouverture de l'appel à projets de la **Programmation 2026** du Contrat de ville en faveur des nouveaux quartiers de la politique de la ville (QPV) des communes de Baillif, Basse-Terre et Capesterre Belle-Eau. La transmission des dossiers de demande de subvention s'effectue uniquement et obligatoirement par voie dématérialisée sur le site Dauphin <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr> (voir Note de cadrage). **L'ensemble des pièces justificatives** (Annexe 1 – liste des pièces à fournir) doivent être déposées en ligne **au plus tard le 15 février 2026 – Délai de rigueur. Tout dossier incomplet à la date limite de dépôt ne sera pas examiné.** Par ailleurs, tout porteur de projets pourra **se faire accompagner** par (voir Note de cadrage, page 14) : • le service en charge de la politique de la ville de la CAGSC, des communes de Baillif, Basse-Terre et Capesterre-Belle-Eau et des partenaires signataires, • la Fédération la Belle créole, labellisée Guid'Asso. **Veuillez cliquer sur les liens ci-après pour télécharger les différentes annexes:** [Note de cadrage AAP 2026 CDV CAGSC_V4](#) (1)[Annexe 1_Liste des pièces à fournir AAP CDV 2026](#)[Annexe 2_Fiche détaillée budget previsionnel_2026](#) (1)[Annexe 3_Fiche Bilan intermédiaire 2025](#) [Annexe 4_Attestation réception des porteurs de projets 2026](#) [Note de cadrage AAP 2026 CDV CAGSC_V4](#)



En image